

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Fiche inscription
(à déposer au secrétariat de la mairie ou envoyer par mail)

CONSIGNES DE COLLECTE

Le volume d'encombrants présentés à la collecte ne peut dépasser les 2 m³ comprenant au maximum 3 gros encombrants dont le poids de chaque objet ne peut excéder les 50 kg. Les encombrants doivent être déposés sur le domaine public, en aucun à l'intérieur de la propriété.

Les inscriptions sont clôturées le vendredi soir précédant chaque collecte du lundi.

Cette collecte est gratuite ; vous devez strictement respecter les consignes. Dans le cas contraire une tarification vous sera appliquée.

Sont interdits : les gravats, les matériaux de construction, les déblais de chantier, les végétaux, les déchets industriels, les machines et les matériels agricoles, les pneumatiques devront être apportés par vos propres moyens à la déchetterie. Aucun élément dangereux nécessitant un traitement spécifique ne sera reçu en déchetterie.

Date de collecte :

NOM DE L'HABITANT :

ADRESSE :

éventuellement précisions sur le lieu

.....

TELEPHONE :

NOMBRE DE MONSTRES :

- NATURE : Four
- Lave-Vaisselle
- Machine à laver
- Matelas
- Meubles
- Pièce de voiture
- Réfrigérateur
- Téléviseur
- Autre (préciser)

Date

Signature